

**ATTENTION RETOUR
obligatoirement par mail au relais : rpe@entrelacs-savoie.fr**

**DEMANDE D'INSCRIPTION EN MULTI-ACCUEIL VALABLE POUR LES
STRUCTURES D'ENTRELACS – Entrée septembre**

(Toute demande d'inscription en structure pour septembre doit être faite à partir de janvier de l'année en cours)

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance prévue :

Date de naissance prévue :

Date d'entrée souhaitée : (mois /année)
(En cas d'admission, prévoir une période d'adaptation)

Nombre de semaines de garde souhaitées durant l'année :
(En fonction du multi-accueil, un nombre minimum de semaines est requis par le règlement)

Temps d'accueil souhaité : (Tenir compte des temps de trajet)

Format de l'heure nn:nn (ex 10:15)		Total
Lundi	Journée de à	
	Matin de à	
	Après-midi de à	

		Total
Jeudi	Journée de à	
	Matin de à	
	Après-midi de à	

Format de l'heure nn:nn (ex 10:15)		
Mardi	Journée de à	
	Matin de à	
	Après-midi de à	

Format de l'heure nn:nn (ex 10:15)		
Vendredi	Journée de à	
	Matin de à	
	Après-midi de à	

Format de l'heure nn:nn (ex 10:15)		
Mercredi	Journée de à	
	Matin de à	
	Après-midi de à	

Les jours et heures indiqués ci-dessus
sont un engagement.
Toute modification entraînera
une ré-étude du dossier.

Multi-accueil(s) souhaité(s) (à classer par ordre de préférence)

Merci de fournir obligatoirement un justificatif de domicile

Un accusé de réception vous sera adressé sous 30 jours validant l'intégralité de votre demande.

En cas de non réception de l'accusé, contacter le Relais Petite Enfance.

**Votre dossier sera étudié par une commission selon votre demande et les places disponibles
dans l'ensemble des structures avec une réponse écrite dans les meilleurs délais.**

L'intégralité du dossier sera conservé 3 ans par la collectivité.

Date :

Saisir vos initiales pour valider le document :

Données recueillies dans les formulaires du site : conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie d'Entrelacs.

cadre réservé à l'administration